



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	15
votants	19

Le mercredi 14 juin 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 9 juin 2023

DELIBERATION N° 126/2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Karine BOETTI, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Jean-Louis TAYLOR, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

OBJET :

Vœu pour la dénomination
d'une voie appartenant
à la SNCF sur le plateau
de la gare

ABSENTS : Marylène WALKOWIAK, Herbert WOLFERS, Jérôme BOUERI, André IPERT.

ONT DONNÉ POUVOIR : Marylène WALKOWIAK à Paul REY, Herbert WOLFERS à Isabelle SAUVE, Jérôme BOUERI à Julia BONNET, André IPERT à Michel BRAUN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Michel BRAUN, Conseiller Municipal / Sébastien OLHARAN, Maire

Monsieur Michel BRAUN propose aux membres du Conseil Municipal de formuler un vœu à la SNCF pour la dénomination d'une voie lui appartenant située sur le plateau de la Gare et desservant l'Ecomusée, la centrale à béton et le futur bâtiment du Service Technique, afin que celle-ci porte le nom de Monsieur Paul SÉJOURNÉ.

Ingénieur en chef du PLM (Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée), Paul SÉJOURNÉ a contribué, avec ses équipes à l'élaboration et à la construction des principales voies de chemins de fer.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE le vœu pour la dénomination d'une voie appartenant à la SNCF située sur le plateau de la Gare.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance

Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

Le Maire



Sebastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sebastien OLHARAN